

SOCIÉTÉ ANONYME DES MINES D'OR DE VAHINAMBO (MADAGASCAR)



Coll. Jacques Bobée

Société anonyme des mines d'or de Vahinambo (Madagascar)
Siège social à Tananarive

ACTION AU PORTEUR 25 FRANCS
entièrement libérée

constituée au capital entièrement versé de 200.000 francs
divisé en 8.000 actions de 25 francs

L'Administrateur, Arthur Desvaux de Marigny (d'origine mauricienne)
L'Administrateur, ???

NOUVELLES ET INFORMATIONS
(*Journal officiel de Madagascar*, 4 mai 1904)

Après une absence de six jours, le gouverneur général [Gallieni] est rentré vendredi dernier à Tananarive, ayant visité les régions d'Arivonimamo et de Miarinarivo, où il s'était rendu pour examiner la situation générale de ces contrées et plus particulièrement pour apprécier les résultats obtenus par la réorganisation de l'administration indigène qui fonctionne depuis plusieurs mois dans les diverses provinces de l'Imerina.

Le chef de la Colonie a voulu aussi visiter en détail les chantiers aurifères créés par MM. Talbot ¹ et Bourgoïn ² au mont de Vohinambo, situé sur la rive gauche de l'Irihitra, à une dizaine de kilomètres au Sud-Ouest d'Arivonimamo.

Cette exploitation est d'autant plus intéressante que, s'appliquant à des roches filoniennes, elle constitue presque une innovation à Madagascar, par le mode de recherche et de traitement des minerais, entièrement différent, comme on le sait, de celui adopté dans les gisements alluvionnaires. À cet égard, l'entreprise de MM. Talbot et Bourgoïn comporte une étude spéciale qui sera publiée dans un prochain numéro du *Journal officiel*.

Les chantiers aurifères de Vohinambo
(*Journal officiel de Madagascar*, 14 mai 1904)

[11070] Les chantiers aurifères de Vohinambo, que le gouverneur général a visités au cours de son voyage, se distinguent de la plupart de ceux installés aujourd'hui à Madagascar en ce qu'ils ont pour objet l'exploitation de roches filoniennes, dont les gisements doivent être recherchés et suivis dans les profondeurs du sol et dont la structure et la compacité impliquent presque obligatoirement l'emploi de méthodes industrielles pour l'extraction du métal.

On a contesté souvent, sinon l'existence de filons aurifères à Madagascar, du moins la possibilité d'exploiter ceux-ci d'une façon pratique et rémunératrice. Il faut écarter d'abord le système de la négation qui se trouve aujourd'hui démenti par les faits et qui, d'ailleurs, avait contre lui la vraisemblance. Il est certain, en effet, que l'or d'alluvion, exclusivement recueilli dans les vallées anciennes ou nouvelles, ne s'est pas trouvé de tout temps dans ses gîtes actuels, mais qu'il y a été amené par les cours d'eau. Or, à la suite de l'expérience acquise dans les régions aurifères des autres parties du monde, il ne semble pas que cet or puisse avoir d'autre origine que des filons existant dans les montagnes où ces cours d'eau prennent naissance. Le lavage prolongé qui s'opère dans les profondeurs du sol désagrège à la longue les filons quartzeux et les eaux, s'écoulant par les fissures rocheuses, entraînent avec elles les particules de métal précieux. Enfin, aux époques géologiques primitives qui sont celles de la formation des régions centrales de Madagascar, l'or a pu être amené dans les placers, non seulement à l'état natif, mais aussi sous forme de dissolutions chimiques que de puissants réducteurs ont ensuite précipitées.

Quoi qu'il en soit, il n'est guère admissible que dans des terrains d'alluvion n'ayant pas une origine marine, comme ceux qu'on rencontre dans la région centrale de Madagascar, l'or existe sans avoir été amené d'ailleurs, autrement dit sans avoir été extrait des montagnes par l'action mécanique des eaux.

D'autre part, sans contester l'existence des filons, on a mis en doute leur exploitabilité et on s'est demandé si ce n'était pas risquer de travailler à perte que de se lancer dans ce genre d'entreprise. Une opinion ferme à ce sujet ne pouvait être exprimée il y a quelque temps qu'avec la plus grande réserve, étant donné l'absence de toute indication expérimentale précise, au moins pour la région centrale de l'île. Aussi, a-t-on continué à porter tout l'effort sur le traitement des alluvions qui, avec des moyens d'extraction économiques, a fourni et fournit de plus en plus en nombre de points des rendements très rémunérateurs. En fait, la question d'exploitabilité restait entière, et tout ce qu'on pouvait dire, c'est qu'il n'existait aucune raison théorique pour considérer les filons de Madagascar comme moins riches que ceux des autres parties du

¹ Sauf erreur, Élisée Talbot, Mauricien d'origine française.

² Adrien-Augustin-Eugène Bourgoïn : marié à Claire Aublin. Licencié en droit, avocat-défenseur à Tananarive.

monde où l'exploitation de ce genre de roches a fait son apparition dans ces dernières années, Et même, en considérant la topographie exceptionnellement accidentée de certaines régions aurifères de la Grande Île, il était permis d'en induire, sinon des certitudes, du moins des présomptions favorables, en ce qui concerne la teneur aurifère des roches filoniennes.

Il est à remarquer en effet qu'au moment de la solidification de la croûte terrestre, la grande densité de l'or a dû le maintenir et doit le maintenir encore aujourd'hui dans les profondeurs de la masse en fusion. Ceci étant, si le métal a pu être projeté dans le voisinage de la surface par les phénomènes éruptifs, il est logique d'admettre que ces projections ont été d'autant plus abondantes que les éruptions ont été plus violentes et plus accentuées. Or, il n'y a peut-être pas de pays au monde où cette importance des manifestations éruptives aux premiers âges géologiques soit plus caractérisée qu'à Madagascar par la configuration générale du sol. D'autre part, on voit ici se confirmer cette règle expérimentale qu'on trouve des traces non équivoques de phénomènes éruptifs dans un rayon assez rapproché de la plupart des gisements aurifères importants. À ces divers points de vue, une visite aux chantiers de Vohinambo peut fournir d'utiles indications en ce qui concerne l'allure générale et l'exploitabilité des filons dans la région centrale de Madagascar.

*
* * *

Le terrain aurifère de Vohinambo, attenant au massif du même nom, offre une silhouette — pour ainsi dire caractéristique — qu'on rencontre fréquemment dans les gîtes filoniens. C'est une sorte de pli régulier, en forme de gouttière renversée et dont le profil supérieure, presque complètement rectiligne sur 500 à 600 mètres de longueur, s'incline en pente douce du nord au sud. Ce même aspect du terrain se rencontre d'ailleurs sur plusieurs massifs des deux rives de l'Irihitra. À cet égard, il n'est pas contraire à la vraisemblance de supposer que des recherches analogues à celles du Vohinambo, étendues à d'autres points de la région avoisinante, pourraient aussi conduire à des découvertes intéressantes au point de vue minier.

La concession de Vohinambo, dont on trouvera le croquis topographique ci-joint, est située à une douzaine de kilomètres au sud-ouest d'Arivonimamo. Ce gîte avait, dès 1887, attiré l'attention de M. Talbot, qui y avait, à cette époque, commencé quelques fouilles [11071] continuées un peu plus tard, de 1890 à 1892, par l'ancien gouvernement malgache. Ces dernières recherches, faites sans méthode et avec des moyens insuffisants, donnèrent peu de résultats et furent finalement abandonnées. C'est seulement il y a dix-huit mois (permis de recherches du 25 novembre 1902) que MM. Talbot et Bourgoïn reprirent, cette fois avec des vues bien arrêtées, les anciennes études. La période de recherches s'étendit jusqu'au mois de mars 1904, époque à laquelle commença l'exploitation (permis d'exploitation du 16 mars 1904). L'or récolté pendant la période de recherches, qui avait été en quantité minime en 1903 (166 grammes), fut en proportion plus forte en 1904 et s'éleva à près de 5 kilos pour un mois et demi environ de prospection proprement dite.

Dès le commencement de la période d'exploitation, les rendements se sont accentués et ont atteint de suite un chiffre nettement plus élevé. C'est ainsi qu'en 10 jours, du 21 au 31 mars, la production accusée par les registres du service des mines a été voisine de 4 kg (exactement 3 kg 802 grammes), soit environ 400 gr. par jour.

Les terrains de l'exploitation appartiennent à la période archéenne ou primitive, à stratification peu accusée. Le filon, que des puits ou galeries permettent d'atteindre, offre, sur toute la longueur où il a été reconnu, une puissance variant de 0 m. 50 à 1 m. 20. L'aspect est celui d'une sorte de conglomérat friable, quartzite à ciment ferrugineux qui se désagrègent aisément offrent une couleur tantôt largement

rosée, tantôt grisâtre ou bleuâtre où l'or natif se montre en petits points brillants s'alignant parfois en traînées régulières. Le filon est encaissé par des strates à structure schisteuse, d'une couleur de houille nettement accentuée. Au contact du filon lui-même et principalement au toit, on remarque une salbande de couleur noire et quelquefois imprégnée d'or. L'inclinaison du filon est assez variable ; du côté du nord et sur une distance de 300 400 mètres, elle est d'environ de 60 ou 65° ; enfin, plus au sud et au fond d'une galerie-type que M. Talbot a fait ouvrir, l'inclinaison n'est plus guère que de 30°.

L'exploitation n'est pas suffisamment avancée pour qu'on puisse se prononcer d'une façon certaine sur l'allure générale du filon, mais, malgré ces inclinaisons variables, il est permis de penser que jusqu'ici, l'on a eu affaire à un filon-couche unique. Il est vraisemblable d'ailleurs que l'importance des bouleversements orogéniques de Madagascar a dû fréquemment produire dans les filons des directions sinueuses, des ruptures et des rejets de nature à compliquer les recherches.

Les teneurs indiquées par M. Talbot, quoique variables, ont été en général très satisfaisantes, et, pour certaines parties, ont atteint, dans ces derniers temps, jusqu'à 167 grammes à la tonne. On sait, d'ailleurs, que c'est seulement par une exploitation un peu profonde et par des-prises d'essais très nombreuses qu'on peut se rendre compte de la véritable valeur d'un filon et en établir la teneur approximative moyenne. D'autre part, les teneurs sont souvent très variables suivant le niveau auquel on exploite, sans qu'on puisse établir aucune règle absolument précise à cet égard. Il arrive, par exemple, qu'après avoir trouvé des teneurs élevées dans les parties les plus hautes, ces teneurs s'appauvrissent en profondeur, pour reparaître ensuite plus riches à des niveaux inférieurs. Des alternances de ce genre se produisent fréquemment et on les a constatées notamment dans certains filons transvaaliens. Cette difficulté d'établir des prévisions exactes sur la teneur des parties non encore découvertes est une des raisons qui obligent à consacrer de gros capitaux aux exploitations filoniennes. Celles-ci ne peuvent en effet rester superficielles et elles impliquent presque toujours des travaux souterrains d'une grande importance, puits et galeries de mines, établis dans des conditions analogues à celles adoptées pour les gisements houillers. C'est d'ailleurs vers une véritable exploitation industrielle que MM. Talbot et Bourgoïn portent en ce moment leurs efforts, en vue de constituer l'outillage et les moyens d'action indispensables à leur entreprise.

*
* *
*

Les croquis ci-joints permettent de se faire une idée approximative du mode d'exploitation très simple jusqu'à ce jour adopté à la concession de Vohinambo. Sur le flanc Est du plissement filonien, la zone d'exploitation a été compartimentée entre des équipes constituées, comprenant un nombre variable de travailleurs, 4 ou 5 généralement, appartenant d'ordinaire à une même famille. Dans chacun des compartiments, séparés seulement par une cloison en terre, les équipes travaillent à l'avancement en galeries quelquefois horizontales, mais le plus souvent inclinées en profondeur, jusqu'à la rencontre du filon. Le personnel d'une galerie se compose d'un mineur proprement dit qui attaque le front et détache les quartzites friables à l'angady ou au pic ; deux auxiliaires emplissent des sobika avec les pierres et terres désagrégées et les portent aux sluices malgaches, qui sont établis sur une ligne parallèle à celle des galeries, à raison de un sluice pour chaque équipe. Ces sluices sont de petits canaux, perpendiculaires à l'alignement général et présentant en tête une partie plus profonde, où on fait couler l'eau et où un ouvrier agite à l'angady et à la main les matériaux apportés ; il en fait ainsi un premier triage qui sépare les cailloux des éléments plus fins ; ces derniers sont passés alors à la batée dans une sorte de réservoir contigu au sluice,

d'une superficie d'environ 2 mètres carrés et d'une profondeur de 40 à 50 centimètres d'eau. Ces réservoirs, à raison de un par équipe également, sont creusés à même le sol. Les sluices et les réservoirs sont alimentés par une canalisation à ciel ouvert qui les dessert tous et qui amène l'eau courante d'un point de captation situé à 4 kilomètres.

De simples tampons d'herbe, fermant les saignées de la canalisation, permettent l'admission de l'eau dans les réservoirs ou dans les sluices.

Au bas de la pente du terrain, une installation analogue permet de repasser les résidus de la première opération. Les cailloux de quartzite séparés par le premier triage sont envoyés au pilonnage, où ils sont réduits en poudre fine, à l'aide de pilons en fer manœuvres à la main par les indigènes. L'opération, d'ailleurs assez facile en raison du peu de consistance de l'agrégat, se fait dans des mortiers entaillés dans de grandes pierres plates, semblables à des dalles de tombeaux malgaches. Les pilons — le poids et le mode d'utilisation mis à part — sont d'un modèle analogue à celui figuré dans le croquis ci-joint, représentant un bocard à cames employé dans un grand nombre d'exploitations aurifères. Les éléments fins produits par le pilonnage sont ensuite traités à la batée et donnent une nouvelle quantité de poudre d'or, généralement supérieure à celle extraite des éléments fins séparés par les sluices. Enfin, des deux côtés, et outre la poudre d'or, on trouve au fond des batées une poudre noire (fer magnétique) de forte densité, puisqu'elle n'est pas séparée par le lavage et qui contient également un peu d'or.

L'une des meilleures indications qu'on puisse donner sur le rendement de l'exploitation de Vohinambo est que les 500 à 600 ouvriers qui y travaillent en permanence sont tous volontaires, sans contrat d'engagement, et que la main-d'œuvre n'a, jusqu'à ce jour, jamais fait défaut sur les chantiers. Les ouvriers se présentent d'eux-mêmes pour demander du travail, sans que MM. Bourgoïn et Talbot aient eu besoin d'organiser à cet effet un service spécial de recrutement. Les ouvriers, groupés comme on l'a dit plus haut par familles, sont payés à raison de 2 francs le gramme d'or ; les feuilles de paie font ressortir qu'un certain nombre d'entre eux ont, pendant plusieurs jours consécutifs, atteint des moyennes voisines de 20 francs pour leur salaire journalier.

*
* * *

À Vohinambo, comme dans les autres exploitations filoniennes qui viendraient à se créer à Madagascar, le régime économique de l'entreprise sera évidemment influencé par l'adoption de la méthode industrielle qui, après la période des essais, est le plus généralement adoptée et qui implique la disposition de capitaux importants.

Le matériel et l'outillage appropriés à ces exploitations filoniennes représentent d'ordinaire une grosse mise de fonds ; mais, d'autre part, lorsque la mine est riche, on arrive, le plus souvent, à récupérer rapidement ces dépenses par l'augmentation des quantités de minerai traitées, par le régime des salaires et enfin par la réduction de personnel résultant des procédés mécaniques employés. Au cas où l'exploitation filonienne se développerait dans la région centrale, la méthode industrielle pourrait ainsi devenir un moyen efficace d'empêcher le renchérissement de la main-d'œuvre par suite de la multiplicité des entreprises.

En ce qui concerne l'avenir même des exploitations, les premiers essais donnent lieu à des présomptions favorables, d'autant qu'ils constituent une expérience qui n'avait pour ainsi dire pas encore été tentée dans la région centrale. Aussi, les résultats déjà obtenus justifieraient-ils des recherches techniques, méthodiques et complètes, telles que de nombreuses compagnies aurifères en ont pratiqué dans d'autres parties du monde, en constituant à cet effet les groupements financiers indispensables. Il ne faut pas se dissimuler, d'ailleurs, que, par leur nature même, les travaux à entreprendre n'excluent pas les aléas et que ce sont même ces aléas et ces difficultés d'extraction qui,

conjointement avec des propriétés physiques remarquables, donnent à l'or sa véritable valeur. Toutes les exploitations filoniennes, même les plus prospères, ont été soumises à ces conditions et, d'autre part, l'événement a quelquefois montré que l'importance du succès avait été en raison de la hardiesse des capitaux engagés.

Au cas où les exploitations de ce genre viendraient à faire nombre à Madagascar, on pourrait être amené, pour en favoriser le développement, à étudier les modifications qu'il conviendrait d'apporter à la législation fiscale ou minière ; de même, il pourrait y avoir lieu d'aborder le grave problème de l'introduction de travailleurs exotiques le jour où la main-d'œuvre indigène, qui n'a pas fait défaut jusqu'ici sur les chantiers miniers vraiment rémunérateurs, viendrait, par suite du développement de ceux-ci, à n'être plus suffisante, même après que l'achèvement des travaux du chemin de fer aura rendu disponibles un grand nombre de bras. D'autre part, au fur et à mesure que les ressources de la Colonie le permettront, l'extension du réseau des routes concourra au même résultat.

Enfin, si les exploitations aurifères de Madagascar ne souffrent pas du manque d'eau, comme celles de diverses parties du monde, le Transvaal et l'Australie par exemple, elles ont à compter, principalement dans les régions du plateau central, avec la difficulté de se procurer les bois nécessaires pour l'étagage des galeries. La construction de routes nouvelles pourra remédier en partie à cet inconvénient ; [11072] d'autre part, les compagnies minières pourront aussi se ménager des ressources à cet égard par le peuplement de certaines parties de leurs concessions en essences à développement rapide, comme l'eucalyptus et offrant les qualités voulues pour les travaux de boisage.

Quoi qu'il en soit de ces divers desiderata et des progrès qui restent encore à réaliser, il importait de signaler à l'attention la première tentative d'exploitation filonienne dans la région centrale, alors que, parallèlement, on constate le développement sans cesse croissant de la production des gisements alluvionnaires. Malgré la part d'inconnu, les chances échappant à tout calcul qui sont inhérentes aux exploitations du sous-sol et qui limitent toujours le champ des prévisions techniques, les essais de début faits dans cette voie montrent qu'il n'est pas chimérique de fonder sur l'avenir des exploitations filoniennes à Madagascar de réelles et sérieuses espérances.

AVIS

(*Le Petit Courrier de Tananarive*, 2 janvier 1907)

Messieurs les actionnaires de la Société anonyme des Mines d'or de Vahinambo sont informés que l'assemblée générale aura lieu le 10 mars prochain à 9 h. du matin au domicile de M^e Bourgoïn, avocat-défenseur.

ORDRE DU JOUR

1° Lecture du rapport des commissaires.

2° Approbation des comptes.

3° Indemnité à l'administrateur-délégué.

4° Election du bureau, exercice 1907.

Les actions devront être déposées chez M. Desvaux de Marigny, à Amilakely, jusqu'au 7 mars (6 h. du soir).

Société de Vahinambo

(*Le Progrès de Madagascar*, 21 avril 1909)

La Société de Vahinambo a renouvelé dimanche son conseil d'administration qui est composé comme suit : Président : M. Dussol ; Vice-président : M. Robert ; Secrétaire : M. Pochard. Membres : MM. Tellier et Lanier.

L'or à Madagascar
par L. GANET
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 17 novembre 1910)

.....
Dans le Centre, il n'existe pas de zones réellement intéressantes : on trouve la région d'Ambatolampe, et quelques anciennes exploitations malgaches, telles que : Antanifotsy, Vahinambo, où l'on poursuit bien des travaux de recherches, mais dont les productions sont insignifiantes (à Antanifotsy, on a fait des recherches pour lentilles de gneiss aurifère ; et à Vahinambo, on a bien trouvé, dernièrement, quelques veines quartzieuses très riches, mais sans continuité bien définie et dans une formation non établie exactement ; cette dernière exploitation compte de nombreuses galeries dont une de 120 m. de long).

Explorations minières dans le Centre et l'Ouest de Madagascar
par A. MERLE
(*Bulletin de la Société française des ingénieurs coloniaux*, avril 1911)

4 juin. — L'exploitation de la Société anonyme des mines du Vahinambo se trouve à une dizaine de kilomètres, à vol d'oiseau, au sud-ouest d'Arivonimamo, chef-lieu de district d'un millier d'habitants, dont [409] les maisons sont alignées de part et d'autre de la grande route de Tananarive à Miarinarivo.

Bois de tapias, au pied du mont Vahinambo

Comme à Miarinarivo, les bois de tapia couvrent les flancs des coteaux rocheux et arides.

Travaux de Vahinambo

On suit jusqu'à l'Irihitra un plateau latéritique inégalement raviné ; sur la rive gauche de ce cours d'eau commencent les premiers escarpements [410] du massif du Vahinambo. Les roches superficielles sont des quartzites à gros grains recoupés par des filaments de quartz ferrugineux ; les alluvions des ruisseaux renferment de nombreux grains noirs de magnétite.

Le massif du Vahinambo est constitué par une série d'assises de schistes cristallins de direction générale N.-S., ayant un pendage assez accentué vers l'Ouest. Un ruisseau prend sa source au sommet du massif et son cours supérieur est parallèle à la direction générale des plis, c'est-à-dire N.-S.

Travaux de Vahinambo

Des travaux assez importants, au moins en étendue, ont été pratiqués sur la rive gauche et près de l'origine de ce ruisseau ; c'est ainsi que, sur une longueur d'un

kilomètre et 600 mètres de largeur, les latérites ont été fouillées en tous sens, jusqu'à une dizaine de mètres de profondeur.

Les excavations s'arrêtent à l'ouest suivant un banc de quartzites réputé aurifère.

Malgré l'énorme cube de terre remuée, il est impossible actuellement de porter une appréciation sur ce gisement qui, par sa situation, présenterait des facilités exceptionnelles d'exploitation. Les affleurements primitifs aurifères ont été ou épuisés ou masqués par des déblais et des éboulements, de sorte qu'il est plus difficile aujourd'hui qu'au début des travaux de se faire une idée de la valeur du terrain. [411] C'est pour lever cette incertitude dans une certaine mesure, et permettre un échantillonnage approximatif du gîte, que la Société poursuit en ce moment des travaux de reconnaissance par galeries souterraines.

Travaux de Vahinambo (schéma)

1, quartzites ; 2, schistes cristallins imprégnés de quartz.

Ces galeries, en travers-bancs, sont au nombre de deux, à 50 mètres environ de différence de niveau. L'une et l'autre sont percées vers l'ouest et vont à la rencontre des couches présumées aurifères. La première a 74 mètres de développement ; elle est percée dans des schistes cristallins assez friables pour avoir nécessité un boisage avec cadres sans semelle de bois de 0,20 x 0,20. La galerie supérieure ne dépassait pas 13 mètres lors de notre visite.

Le métamorphisme augmente quand on se dirige vers le sud, c'est-à-dire vers le flanc septentrional de la chaîne volcanique de l'Ankaratra. La minéralisation des schistes paraît se maintenir au sud du Vahinambo, dans la direction d'Antanifotsy, où des travaux de recherches aurifères se poursuivent dans une formation analogue.

Coucher entre le Vahinambo et Antanifotsy, à Besoroliitra, 6 cases.

Région du Vahinambo

SERVICE DES DOMAINES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
de 40 actions de la Société des Mines d'Or
du Vahinambo et d'une montre en argent
dépendant de la succession vacante Genty.
(*Journal officiel de Madagascar*, 20 mai 1911)

Le lundi 19 juin 1911, à 3 heures de l'après-midi, il sera procédé par le receveur des domaines, curateur aux successions vacantes de Tananarive, en ses bureaux, avenue Labourdonnais, en exécution d'un jugement du tribunal de 1^{re} instance en date du 8 mai 1911, à la vente aux enchères publiques de 40 actions au porteur de la Société des mines d'or de Vahinambo, dont le siège social est à Tananarive, près d'Analakely, et d'une montre en argent. :

Les dites actions seront mises en vente par lots de dix.

Mise à prix de chaque lot : 70 francs, plus les frais de vente s'élevant au total à 13 fr. 40.

Conditions principales de la vente

1° La mise à prix ci-dessus fixée pourra être abaissée séance tenante ;

- 2° Chaque enchère sera de 1 franc ;
3° Le prix et les frais proportionnels devront être versés immédiatement ;
4° En cas de non-paiement, la vente sera considérée comme nulle et non avenue et il sera procédé de suite à une nouvelle adjudication ;
5° La vente est faite sans garantie de la valeur des actions vendues.
Le cahier des charges est déposé à la recette des domaines de Tananarive, avenue Labourdonnais.
-

Mines d'or du Vahinambo
(*La Tribune de Madagascar*, 25 octobre 1921)

L'assemblée générale des actionnaires de la Société des Mines d'or du Vahinambo aura lieu le samedi 5 novembre 1921, à 14 h., chez M. JOLY, rue Gourbeyre où les actions devront être déposées avant le 5 novembre.

Ordre du jour :

Rapport financier ;
Rapport du Conseil d'administration ;
Liquidation éventuelle de la Société.

VENTE
aux enchères publiques par adjudication volontaire
(*La Tribune de Madagascar*, 1^{er} septembre 1922)

Le mercredi 6 septembre 1922, à 15 heures

En l'étude de Maître Joseph NICOLEAU, Greffier-Notaire, à Tananarive, sise au Palais de Justice, avenue George V,

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques de trois permis d'exploitation aurifères appartenant à la Société des Mines d'Or de Vahinambo, tous situés dans la province de Miarinarivo, savoir :

- 1 — T. 32 h dit VAHINAMBO
d'une superficie de six cent quatre-vingts hectares ; délivré le seize mars mil neuf cent quatre ;
- 2- — B. 51 dit TSITUKPDAZA
d'une superficie de cent quatre-vingt-neuf hectares, délivré le seize mai mil neuf cent six ;
- 3- — T. 30 dit AMBATOFOTSY
d'une superficie de neuf cent quarante-cinq hectares, délivré le vingt-cinq mars mil neuf cent dix;

Avec l'outillage, bâtiments et matériel qu'ils comportent,
Sur les mises à prix ci-après :

Pour le permis d'exploitation Vahinambo de trois mille francs, ci 3.000 fr.
Pour le permis d'exploitation Tsitakodaza de mille cinq cents francs, ci 1.800 fr.
Pour le permis d'exploitation Ambatofotsy de mille cinq cents francs, ci 1.500 fr.

Pour tous renseignements et pour consulter le cahier des charges, s'adresser à M^e J. Nicoleau.

Tananarive, le dix-neuf août 1922.

Le greffier-notaire,
J. NICOLEAU.

AVIS
(*La Tribune de Madagascar*, 20 avril 1923)

MM. les actionnaires du Vahinambo sont informés que les comptes de liquidation de cette société seront arrêtés le 30 avril 1923. Les archives resteront déposées pendant six mois chez le liquidateur P. Compagnon, rue Gourbeyre, Tananarive.
